



Communique final de l'atelier sous régional d'imprégnation et de contribution des organisations du REJEFAC au processus d'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité post 2020 et d'actions des jeunes pour la journée mondiale de la vie sauvage

COMMUNIQUE FINAL

ATELIER SOUS REGIONAL D'IMPREGNATION ET DE CONTRIBUTION DES ORGANISATIONS DU REJEFAC AU PROCESSUS D'ELABORATION DU CADRE STRATEGIQUE DE LA BIODIVERSITE POST 2020 ET D'ACTIONS DES JEUNES POUR LA JOURNEE MONDIALE DE LA VIE SAUVAGE

Kinshasa, du 11 AU 14 Mars 2020



Le Réseau des Jeunes leaders pour la gestion durable des Ecosystèmes Forestiers denses et humides d'Afrique Centrale (REJEFAC) a organisé du 11 au 14 Mars 2020 l'atelier sous régional d'imprégnation et de contribution des organisations du REJEFAC au processus d'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité post 2020 et d'actions des jeunes pour la journée mondiale de la vie sauvage. Cet atelier qui s'est tenu dans la salle de Conférence du Cercle ELAEIS de Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC) a bénéficié de l'appui technique et financier de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et de la Coopération Technique Allemande à travers le projet GIZ d'appui à la COMIFAC. L'organisation de cet atelier s'est située dans le contexte mondial marqué par le processus d'élaboration du cadre mondial de la biodiversité post 2020, la préparation COP 15 Biodiversité prévue du 15 au 28 octobre 2020 à Kunming en Chine et de la célébration de la Journée Mondiale de la Vie Sauvage.



Communiqué final de l'atelier sous régional d'impregnation et de contribution des organisations du REJEFAC au processus d'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité post 2020 et d'actions des jeunes pour la journée mondiale de la vie sauvage

De manière spécifique, il s'est agi :

- d'édifier les membres du REJEFAC sur le processus d'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité post 2020 ;
- de recueillir et documenter les contributions des jeunes du REJEFAC pour l'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité pour l'après 2020 ;
- de renforcer les capacités des jeunes d'Afrique centrale sur la conservation de la vie et de l'habitat sauvage ;
- de développer un cadre d'accompagnement à long terme en faveur de l'engagement des jeunes du REJEFAC aux activités de conservation des espèces sauvages et aux processus décisionnels de la CITES ;
- de définir une démarche consensuelle de la redynamisation du REJEFAC dont la stratégie sera actualisée en prenant en compte les thématiques nouvelles comme la Réduction des Risques et Catastrophes naturelles, l'agriculture intelligente, la gouvernance foncière et la gestion de déchets ;
- d'élaborer et valider le Plan de travail annuel 2020 du REJEFAC sur la base du Cadre d'opérationnalisation de sa Stratégie Régionale et décliner celui-ci en activités et/ou en actions au niveau régional et national.

Cet atelier a réuni deux représentants pays, dont les points focaux des antennes pays du Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine (RCA), République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad. A l'exception du Point Focal REJEFAC RDC pays hôte qui s'est fait accompagner par sept autres membres, les autres points focaux ont été accompagnés par un membre de leur REJEFAC pays. Sao Tome et Principe n'a pas été représenté au final. En effet, le membre REJEFAC qui devait représenter ce pays a été bloqué lors de son escale à l'aéroport de Lomé pour faute de visa qui devrait se prendre normalement à l'arrivée à l'aéroport de Kinshasa et le second suite à la décision de son pays de ne pas autoriser les sorties de ses fonctionnaires liés à la situation du COVID 19. Le Secrétariat Technique du REJEFAC assurée par l'Association Jeunesse Verte du Cameroun (AJVC) a été représenté par trois membres. Au niveau des partenaires, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a été représenté par l'Expert Biodiversité de la COMIFAC et une responsable logistique de la GIZ a également pris part aux travaux. Le Président du Comité de Pilotage Régional (CPR) de la CEFDHAC a été représenté par le Président du Forum CEFDHAC de la RDC.

Les travaux ont été modérés par Mme TAMOIFO NKOM Marie, Coordonnatrice régionale du REJEFAC. Elle a été ponctuellement assistée par M. NGANTCHEU Hydrice du Secrétariat Technique du REJEFAC (STREJEFAC). Le rapportage a été assuré par M. OKOUKOU AZISS JOBERT et M. Manirakiza Bonaventure sous la coordination de M. King Lokofe Longango, Point Focal REJEFAC RDC et Secrétaire général du REJEFAC. La finalisation des documents issus de l'atelier a été faite par le ST-REJEFAC accompagné par M. CHOUAIBOU NCHOUTPOUEN de la COMIFAC. Trois phases ont meublées les travaux à savoir : - la cérémonie d'ouverture officielle; - le déroulement des travaux proprement dits ; - la cérémonie de clôture officielle.



Communiqué final de l'atelier sous régional d'imprégnation et de contribution des organisations du REJEFAC au processus d'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité post 2020 et d'actions des jeunes pour la journée mondiale de la vie sauvage

1. Cérémonie d'ouverture officielle

Elle a été marquée par trois allocutions et une photo de famille. Dans ses considérations préliminaires, **Mme Marie TAMOIFO**, Coordinatrice régionale du REJEFAC a remercié les partenaires techniques et financiers du REJEFAC que sont la COMIFAC et la GIZ pour leur appui historique. Elle a également salué l'accompagnement fidèle de la CEFDHAC avant de rappeler l'historique du processus ayant conduit à la production des documents phares du réseau à l'instar de son document stratégique. Mme TAMOIFO a invité les uns et les autres à vivre les valeurs du REJEFAC afin de le rendre en structure forte et efficace et de se préparer à passer la relève à une jeune génération d'ici deux ans. Elle a fini en saluant la présence des participants tout en souhaitant une responsabilité et engagement afin que l'atelier puisse atteindre ses objectifs.

M. Bienvenu NGOY, Représentant du Président du Comité de Pilotage Régional (CPR) de la CEFDHAC a souhaité la bienvenue à tous les participants, tout en félicitant le REJEFAC pour avoir organisé cet atelier qui touche à la question de la biodiversité et de la faune sauvage. Il a présenté les encouragements du CPR/CEFDHAC dans le cadre de la matérialisation des recommandations de la journée spéciale du 18 décembre 2019, dédiée à la société civile du bassin du Congo.

Enfin, **M. CHOUAIBOU NCHOUTPOUEN**, Représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a commencé son propos par saluer cet atelier qui se tient peu de temps seulement après la célébration par la communauté internationale de la journée mondiale sur la vie sauvage le 3 mars 2020. Pour lui, la COP 15 qui se tiendra en fin octobre 2020 à Kuming (Chine), sera un jalon important dans l'histoire de la gouvernance internationale de la biodiversité. La préparation du nouvel Accord post 2020 sur la biodiversité qui se veut ambitieux doit se faire de manière inclusive. C'est dans ce contexte que se tient cet atelier qui devra aboutir aux engagements et contributions du REJEFAC pour une conservation durable des espèces sauvages dans la perspective du cadre stratégique biodiversité post 2020 vers la COP 15 CDB. C'est sur cette note qu'il a ouvert les travaux, tout en souhaitant de fructueux échanges.

2. Déroulement des travaux proprement dits Les travaux se sont articulés autour de trois (03) sessions portant sur : (i) restitution des événements internationaux et cadre stratégique de la biodiversité pré 2020, (ii) Cadre stratégique de la biodiversité post 2020 et contributions des jeunes du REJEFAC pour son élaboration et (iii) Point sur l'état de mise en œuvre de la stratégie 2019-2020 du REJEFAC et son actualisation.

A la suite de la présentation des objectifs et de l'agenda de l'atelier par M. NGANTCHEU Hydrice, Environnementaliste Responsable des Programmes et projets au ST-REJEFAC, les travaux ont commencé par des exposés participatifs. Il a présenté en fin de journée, le canevas conçu pour orienter et faciliter le travail demandé à chaque antenne pays du REJEFAC. Ce travail a consisté à présenter les activités prévues dans le cadre de mise en œuvre du cadre stratégique du REJEFAC 2018-2025 et la feuille de route annuelle au niveau régional et national.



Communiqué final de l'atelier sous régional d'imprégnation et de contribution des organisations du REJEFAC au processus d'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité post 2020 et d'actions des jeunes pour la journée mondiale de la vie sauvage

2.1. Communication sur La Convention sur la Diversité Biologique – CDB.

M. Chouaibou NCHOUTPOUEN s'est attelé à dénombrer ce qui peut constituer cette diversité biologique, allant des créatures microscopiques aux organismes géants, des plantes, des animaux et des microorganismes, tout ceci se situant au niveau génétique, spécifique et des écosystèmes. La diversité biologique a été définie comme étant la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie. Un rappel de dates clés en rapport avec l'entrée en vigueur de la CDB a été fait de même que l'importance et les raisons d'être de cette convention, ses 3 objectifs. L'organisation de ses Articles portant notamment sur les objectifs généraux et le contexte opérationnel, les mécanismes d'appui, la structure institutionnelle de la CDB, l'adoption de protocoles et autres ont été présentés. Sept programmes de travail thématiques de la CDB ont été déclinés. Il s'agit de la biodiversité Agricole, la biodiversité des Eaux Intérieures, la Biodiversité des Terres Arides et Subhumides, la Biodiversité des Forêts etc. qui s'articulent autour d'une vision valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, à l'horizon 2050.

2.2. Communication sur le Rappel du cadre institutionnel pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité en Afrique centrale

Cet exposé animé par M. NCHOUTPOUEN a été essentiellement interactif. Quelques institutions sous régionales à caractère tant politique que technique ont été évoquées, chacune selon sa spécificité, son rôle, sa structure organisationnelle et ses relations avec les autres structures de la sous-région. On peut citer par exemple la CEEAC et la COMIFAC qui en sein comprend plusieurs groupes de travail thématiques dont le groupe de travail sur la biodiversité par exemple. Les échanges ont été meublés par un débat houleux de clarification, portant particulièrement sur la place de la CEFDHAC et de ses réseaux thématiques dans le concert des autres institutions sous régionales.

2.3. Communication et échanges sur les questions à aborder cadre post 2020 biodiversité

M. NCHOUTPOUEN a retracé le cheminement historique qui a abouti à la mise en œuvre effective de cette littérature. Il s'agit notamment des deux notifications sur l'invitation du secrétariat de la CDB aux parties à contribuer au processus de développement du cadre de la biodiversité après 2020, mais également de la quatorzième Conférence des Parties (CdP 14) à la CDB qui a adopté, la décision 14/34 sur le processus préparatoire de l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Parmi les questions à aborder, certaines sont relatives aux participations des jeunes, des femmes et de la société civile dans le processus d'élaboration du cadre mondial biodiversité post 2020.

Travaux de Groupe

Par la suite, l'expert Biodiversité de la COMIFAC et la modératrice ont constitué quatre groupes de travaux qui ont travaillé sur vingt questions à aborder en vue de produire la contribution des jeunes de la sous-région Afrique centrale sur cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Ces différentes questions étaient relatives à la structure du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, à l'ambition du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, à la vision 2050 sur la diversité



Communiqué final de l'atelier sous régional d'imprégnation et de contribution des organisations du REJEFAC au processus d'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité post 2020 et d'actions des jeunes pour la journée mondiale de la vie sauvage biologique, aux engagements et contributions volontaires et à l'intégration des perspectives diverses etc. le projet de contribution du REJEFAC pour le cadre mondial de la biodiversité pour l'après2020 a été amendé et validé après présentation en plénière par les rapporteurs des différents groupes de travaux. Le draft de cette contribution a été consolidée par l'équipe technique du ST Rejefac et l'expert Comifac Biodiversité.

2.4. Communication sur une Vue d'ensemble de la CITES et présentation de la Journée mondiale de la vie sauvage.

Ces deux présentations ont été successivement faites par M. Chouaibou NCHOUTPOUEN

La CITES est la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

La raison d'être de la CITES, ses perceptions, son fonctionnement, les grandes voies du commerce, les idées fausses, la catégorisation des espèces en annexes ainsi que les différents permis d'exploitation ou de préexploitation sont autant d'articulations sur lesquelles a tourné cet exposé.

Quant à l'exposé sur la Journée mondiale de la vie sauvage, le présentateur a relevé que c'est une journée internationale instituée par l'ONU en 2014 et qui chaque année, le 3 mars, est consacrée à la sensibilisation du grand public à la faune, la flore et aux dangers liés au trafic mondial des espèces sauvages estimé à 19 milliards de dollars. Cette journée vise à célébrer les nombreuses formes, aussi belles que variées, de la faune et de la flore sauvages et de faire prendre conscience de la multitude d'avantages que sa conservation procure aux populations et à intensifier la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et la réduction du nombre d'espèces.

2.5. Communications sur l'état de mise œuvre du cadre stratégique 2018-2025 du REJEFAC au niveau pays et au niveau du Secrétariat technique AJVC/REJEFAC

Cette partie a été modérée par M. NGANTCHEU qui a d'abord rappelé les valeurs du REJEFAC et présenter le cadre stratégique du réseau. Toutes les antennes pays présentes (9 communications) et le ST-REJEFAC sont passées présenter les activités qu'ils ont menées au niveau national de 2019 à 2020. Chaque activité présentée faisait le lien avec les axes prioritaires et montrait les résultats, les difficultés et les leçons apprises.

2.6. Session d'Actualisation du document stratégique, du cadre stratégique, du plan opérationnel et production des documents important du REJEFAC. Les travaux réalisés dans quatre groupes ont permis d'insérer les thématiques nouvelles telles que la Réduction des Risques de Catastrophe (RRC), l'agriculture intelligente, la gouvernance foncière et la gestion durable des déchets dans les différents documents stratégiques du REJEFAC. La feuille de route, les motions de remerciements du REJEFAC à l'endroit des partenaires, les statuts et règlements intérieurs révisés et la note d'engagement du REJEFAC à célébrer chaque année la vie la journée mondiale de la vie sauvage sont les autres documents produits lors des travaux en groupe. Les échanges en plénières ont permis d'amender et valider ces différents documents.



Communiqué final de l'atelier sous régional d'impregnation et de contribution des organisations du REJEFAC au processus d'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité post 2020 et d'actions des jeunes pour la journée mondiale de la vie sauvage

3. Clôture officielle

Les trois intervenants (Coordonnatrice REJEFAC, Représentant du CPR – CEFDHAC, le Représentant du SE COMIFAC) lors de l'ouverture officielle ont chacun pris la parole pour saluer la qualité des travaux et des documents produits. Ils ont également chacun en ses mots, remercié le Gouvernement congolais et le REJEFAC RDC pour toutes les facilités déployées. La surprise de cette phase a été la présence de l'Honorable René Sébastien BOFAYA, Député national de la RDC, ancien Secrétaire Général du Réseau des Parlementaires pour la gestion des Forêts d'Afrique Centrale (REPAR) qui, durant cette séance été désigné comme membre du comité des sages du REJEFAC par la Coordonnatrice régionale au regard de son accompagnement constant auprès du REJEFAC RDC. Sa présence a été marquée par des mots d'encouragements à l'endroit du REJEFAC. Il a saisi l'occasion pour offrir à chacun des participants un cadeau souvenir constituer de pagnes produits localement. Les remerciements du REJEFAC lui ont été adressés par les voix autorisées pour le soutien à l'antenne locale Nous avons aussi remercié le Prof. Dr Fils Makanzu Imwangana, pour l'accueil en terre congolaise.

Au terme de ces trois moments de discussions, les participants ont adopté des résolutions et formulé des recommandations suite aux constats suivants qui ont été faits :

- Fort engagement des participants lors des travaux et belle dynamique des points focaux pays; - Non maîtrise des différents documents stratégiques du REJEFAC par les antennes pays ;
- Faible représentation du REJEFAC au niveau national et local;
- Quasi absence des activités propres au REJEFAC pays réalisées au niveau national à l'exception du REJEFAC Cameroun où des efforts restent à faire.

Face à ces constats notés avant et pendant les travaux, en marge des travaux, s'est tenu la session du Huis Clos du Réseau à l'issue de laquelle la coordonnatrice y compris certains membres du bureau de coordination, dont le mandat est encore effectif a déclaré qu'elle ne briguera plus cette position et que les pays se préparent à organiser au niveau national des assemblées générales du réseau, de légaliser les antennes nationales du Rejefac et de préparer l'assemblée générale sous régionale en 2022 .

Résolutions

a) Les participants à l'atelier de préparation de la contribution du REJEFAC au cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020, adoptent :

Le document de base de la contribution du REJEFAC à l'élaboration du cadre stratégique sur la biodiversité post 2020 ; ce document sera finalisé on l'espère lors des prochains GTBAC / COMIFAC, rencontres sous régionales du REJEFAC comme la COP CHEZ NOUS 2020 en préparation, avec l'appui d'un expert sous régional.

Le Plan d'action Bisannuel 2020-2021, le document stratégique, du cadre stratégique, du plan opérationnel et la production des documents important du REJEFAC a été réalisée.



Communiqué final de l'atelier sous régional d'imprégnation et de contribution des organisations du REJEFAC au processus d'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité post 2020 et d'actions des jeunes pour la journée mondiale de la vie sauvage

Recommandations

A l'issu des travaux de cet atelier sous régional du REJEFAC les recommandations suivantes ont été formulées :

- **Aux Partenaire COMIFAC et GIZ**
 - Soutenir le REJEFAC pour l'élaboration des Plans Opérationnels au niveau national respectant les spécificités de chaque pays membres ;
 - Appuyer d'avantage le REJEFAC dans la réalisation de ses projets notamment la COP CHEZ NOUS 2020 Biodiversité. ☑ Aux antennes pays
 - Légaliser avant la fin d'année 2020, tous les antennes pays en s'adaptant à la réglementation en vigueur au niveau national ;
 - Renforcer la préparation du passage de la relève du REJEFAC à une nouvelle génération de jeunes leaders d'ici deux ans ;

- **Au ST-REJEFAC (AJVC)**
 - Finaliser tous les documents issus de l'atelier et les partager avec les différents participants ;
 - Poursuivre le travail permanent effectué en faveur du REJEFAC conformément à la note de délégation de pouvoir en faveur de l'AJVC établie et signé en 2018 à Kigali ;

Remerciements

Les participants à l'atelier sous régional d'imprégnation et de contribution des organisations du REJEFAC au processus d'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité post 2020 et d'actions des jeunes pour la journée mondiale de la vie sauvage tenu du 11 au 14 Mars 2020 à Kinshasa en RDC, remercient le Gouvernement, le peuple congolais et le REJEFAC RDC pour l'accueil et l'hospitalité réservés aux délégués venus des pays de l'espace COMIFAC. Les remerciements vont également à l'endroit des hôtes et de l'ensemble de l'équipe visible et invisible de la COMIFAC et de la GIZ pour leur soutien durable et multiforme. L'AJVC qui assure le Secrétariat Technique du REJEFAC est remercié pour le travail qu'elle abat au quotidien dans le cadre du bénévolat, pour le fonctionnement et la durabilité du REJEFAC.

Fait à Kinshasa, le 14 Mars 2020 ; Les Participants.